



**Vous êtes
victime
ou témoin
de violences,
parlez-en !**

Écoute, soutien et information

- en commissariat de police
- en brigade de gendarmerie

03 22 71 80 55

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15
et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, composez le **17**

Qui sommes nous ?

Nous sommes des assistantes sociales :

- ✓ nous pouvons faciliter vos démarches avant ou après l'intervention des policiers ou des gendarmes.

Pourquoi nous appeler ?

- ✓ en cas de violences intrafamiliales et/ou conjugales
- ✓ en cas de conflits liés à la séparation (garde des enfants, éducation des enfants, etc.)
- ✓ pour des problématiques sociales relevées lors de l'intervention des policiers et des gendarmes (logement, alcool, problèmes financiers, etc.).

Quelles sont nos missions ?

Dans le respect du secret professionnel, nous vous aidons à :

- ✓ gérer une situation conflictuelle
- ✓ accéder à vos droits (logement, aides financières, accès aux soins, soutien auprès d'associations, etc.)
- ✓ comprendre les démarches liées à l'intervention des policiers ou des gendarmes

Vous pouvez prendre rendez-vous au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile.

Nous sommes là pour vous

